

## Agenda du mois

### 02 juin : Fête du Poney-Club

Rencontre inter-clubs d'équifun, baptêmes à poney pour les jeunes visiteurs, atelier pansage et tombola  
Restauration et buvette assurées par le Comité des fêtes de Pont-Menou

📍 Poney-club du Moulin, 5 rue de Pont-Menou

### 09 juin : Élections européennes

📍 Espace Guillaume Lejean

### 20 juin : Fête de la Musique

Organisée par le Comité des fêtes du bourg et la municipalité  
Musique, restauration et marché des producteurs - à partir de 17h

📍 Place du bourg

### 26 juin : Conférence "Solaire photovoltaïque : se lancer dans un projet individuel"

Conférence d'Héol en partenariat avec la mairie  
Gratuite et sans inscription - 18h30 à 20h00

📍 Salle Mille Club

### 30 juin : Kermesse

Organisée avec l'Amicale Laïque  
Spectacle à 11h00, concours, restauration, buvette et autres animations - 11h00 à 18h00

📍 Espace Guillaume Lejean

## Jardins partagés - ouverts à tous



Un nouveau jardin partagé a été créé au lotissement Pen ar Pavé. Une serre pour semis, fabriquée par les services techniques, est venue compléter celui de la bibliothèque.

## HORAIRES

**Mairie - Agence Postale**  
Du lundi au vendredi : 13h30 - 17h30  
Le samedi : 9h00 - 12h00

Tél. 02 98 79 90 09  
accueil@plouegat-guerrand.bzh

**Marché hebdomadaire**  
Tous les jeudis de 16h à 19h  
Place du bourg

**Bibliothèque**  
Le mercredi: 10h30 - 12h15  
et 16h30 - 18h00  
Le vendredi : 16h30 - 18h00  
Le samedi: 10h30 - 12h15

**Déchetterie de Lanmeur**  
(horaires d'été)  
Du lundi au samedi :  
9h/12h - 14h/18h  
Fermé le mardi

## NUMÉROS D'URGENCES

Samu : **15**  
Police - Gendarmerie : **17**  
Pompiers : **18**  
Personnes sourdes ou malentendantes : **114**  
Sauvetage en mer : **196**  
N° d'urgence européen : **112**  
Samu social : **115**  
Enfants disparus : **116 000**  
Enfance en danger : **116 111**  
Permanence de soins ambulatoires (médecins de garde) : **116 117**

Recevez la lettre d'information par mail en vous inscrivant :

• sur la page principale de notre site internet

ou

• en renvoyant ce coupon à la mairie

Nom : .....

Prénom : .....

Mail : .....

souhaite recevoir la lettre par mail.

## Le PLUi-H de Morlaix Communauté évolue : participez !

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) est un document de **planification urbaine à l'échelle des 26 communes de Morlaix Communauté**. Il traduit un **projet global d'aménagement et d'urbanisme** et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Il s'impose aux demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager et déclaration préalable).

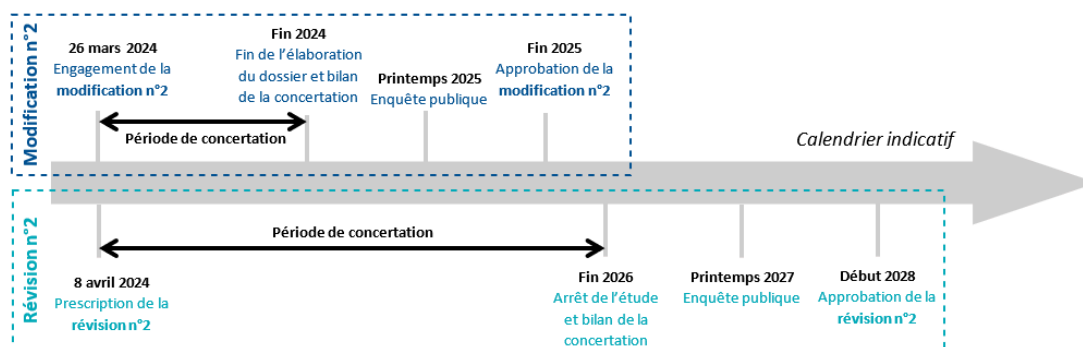
C'est aussi un document vivant qui doit évoluer pour prendre en compte l'avancement des réflexions et des études d'aménagement menées sur le territoire communautaire.

Deux procédures d'évolution sont en cours :

- La **Modification n°2** a pour but d'ajuster le document d'urbanisme cadre selon les projets en cours ou à venir. Par exemple, un **projet d'habitat** sur un terrain aujourd'hui dédié à de l'activité ou à de l'équipement, peut faire l'objet d'une demande dans le cadre de la modification n°2. **Cette procédure s'achèvera à la fin de l'année 2025.**
- La **Révision n°2** a pour objet d'adapter les règles d'urbanisme du PLUi-H en prenant en compte les nouveaux objectifs nationaux et les ambitions du projet de territoire de Morlaix Communauté « Trajectoire 2030 ». Des demandes concernant la **constructibilité d'un terrain agricole ou naturel** ou bien le **classement d'un bois** peuvent faire l'objet d'une demande dans le cadre de cette révision n°2. **Cette procédure s'achèvera au début l'année 2028.**

Tout au long de ces deux procédures d'évolution, les personnes intéressées sont invitées à s'exprimer. **Plusieurs moyens de participations sont proposés :**

- par courriel, aux adresses suivantes : [revision2-plui@agglo.morlaix.fr](mailto:revision2-plui@agglo.morlaix.fr) / [modification2-plui@agglo.morlaix.fr](mailto:modification2-plui@agglo.morlaix.fr)
- par écrit, sur les registres de concertation se trouvant à Morlaix Communauté ou à l'accueil de la mairie
- par courrier à destination de M. le Président de Morlaix Communauté - Direction Aménagement - 2B Voie d'Accès au Port, 29600 Morlaix



## Recensement des hirondelles

Lors des années précédentes, le comptage des hirondelles était réalisé par Mme Hélène Tassel, conseillère municipale. En 2024, c'est un élève du lycée de Suscinio qui le fera. Il s'agit de M. Gaël Landry et il interviendra sur la commune en juin et juillet.

Mme Hélène Tassel l'accompagnera certainement pour les hirondelles rustiques qui nichent dans les bâtiments et qui sont donc plus délicates à recenser.

Les résultats du recensement seront ensuite transmis à la Ligue de protection des oiseaux (LPO) et permettront d'avoir un suivi des populations sur notre commune.

Ce recensement sera également l'occasion d'échanger avec les habitants sur la cohabitation avec les oiseaux, notamment dans le cadre de travaux sur les bâtiments. En effet, beaucoup d'oiseaux nichent dans les petites cavités des murs, ainsi que les chauve-souris, sans que les propriétaires n'en soient forcément conscients.

Un flyer est disponible en mairie afin de sensibiliser l'impacte des travaux liés aux bâtiments sur la biodiversité.

